

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(14\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Amédée Moret, 9 décembre 1873](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Amédée Moret, 9 décembre 1873

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[9 décembre 1873](#)

Lieu de rédaction28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire[Moret, Amédée \(1839-1891\)](#)

Lieu de destination173, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin demande à Amédée Moret d'aller visiter des établissements d'éducation professionnelle à Paris et dans sa banlieue pour y placer un jeune homme de 14 ans. Il mentionne une école professionnelle fondée par la Ville de Paris boulevard de La Villette comprenant 12 élèves.

### Mots-clés

[Éducation](#), [Information](#)

Lieux cités[Boulevard de la Villette, Paris](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (14)

Collation4 p. (153r, 154r, 155v, 156r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et

métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Versailles 9<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> 75 153

Mon cher Amédée

Je desire savoir si il n'existe pas à Paris ou dans la banlieue des institutions où l'on pourrait placer avantageusement un jeune homme de 14 ans, auquel on ne veut faire apprendre ni le grec, ni le latin, mais faire donner une éducation professionnelle permettant d'en faire un bon ouvrier plus tard et un contre maître si il est possible. Mon attention s'est portée d'abord sur trois institutions qui viennent les trois premières<sup>es</sup> lignes sur la feuille ci-jointe.

Les prospectus de ces institutions

indiquent qu'il en est  
parmi elles qui ont des  
ateliers où des leçons  
professionnelles sans  
dormies après les études  
de chaque jour.

Je pourrais aller voir  
moi-même ces institutions  
pour m'en rendre compte  
mais j'ai pensé que vous  
pourriez m'abréger ce  
travail, en allant vous rendre  
compte vous-même du  
nombre d'élèves que renfer-  
ment les maisons, de la  
manière dont elles sont  
situées, de la salubrité  
apparente de l'établissement,  
et si il y a réellement des  
ateliers où les enfants  
peuvent recevoir des leçons

d'industrie. En disant  
 que vous êtes chargé de  
 placer un enfant, un  
 jeune homme de 14 ans  
 et que vous êtes chargé de  
 prendre ces renseignements,  
 on se prêterait évidem-  
 ment à vous renseigner.

J'ai réçu de voir une  
 notice sur une école  
 professionnelle fondée par  
 la ville de Paris boulevard  
 de La Villette qui, à ce  
 qu'il paraît, renferme 110  
 élèves, je ne sais si l'on  
 y prend des pensionnaires  
 je verrais assez avec plaisir  
 que vous puissiez me  
 renseigner sur cet établis-  
 sement, sur ce qu'on y  
 enseigne et sur la manière

de tout ce fait l'enseignement.  
Recevez je vous prie  
mes bonnes amitiés

Godwin